

Assemblée générale des parents de l'école Louis-Lafortune

Jeudi, 8 septembre 2022

En présence à la cafétéria

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée 2022-2023

Mme Hautot fait l'ouverture de l'assemblée générale des parents 2022-2023.

2. Mot de la direction

Mme Hautot se présente aux parents et résume la rencontre.

3. Nomination d'une présidence d'assemblée

L'assemblée propose à l'unanimité que Mme Hautot anime la rencontre. Nous souhaitons la bienvenue à tous les parents, Mme Hautot présente les membres du conseil d'établissement et leurs mandats respectifs.

4. Adoption de l'ordre du jour du 8 septembre 2022

Josée Lamoureux propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 8 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité

Résolution #22/23-2209

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2021

Maryse Lessard propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2021.
Adopté à l'unanimité

Résolution #22/23-2210

6. Nomination d'une présidence d'élection et procédure d'élection

Mme Hautot rappelle les règles de fonctionnement du CE et les différents mandats de celui-ci.

7. Élection des parents au conseil d'établissement

Mme Hautot présente les postes à combler, l'investissement nécessaire ainsi que les sujets abordés au conseil. Les membres dont il reste un an au mandat sont : Sébastien Tremblay et Maryse Lessard.

Mise en candidature : 3 mandats de 2 ans

Les candidats se présentent :

- Christian Lapalme
- Pascal Cloutier
- Alexandre Vigneux
- Josée Lamoureux
- Ion Trohin

Les candidats élus sont les suivants :

- Christian Lapalme
- Alexandre Vigneux
- Josée Lamoureux

Les membres substitués (au minimum 2) sont les suivants :

- Pascal Cloutier
- Ion Trohin
- Claire Gource

8. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut

M. Lapalme explique le rôle du comité de parents.

- M. Lapalme sera le représentant.

- M. Vigneux sera le substitut.

Résolution #22/23-2211

Résolution #22/23-2212

9. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents

Il n'y aura pas d'OPP à l'école Louis-Lafortune cette année.

10. Documents à compléter

Les membres remplissent les documents à compléter sur place.

11. Date de la prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement est le 26 septembre 2022 à 19h00

12. Levée de l'assemblée

Sabrina Maillé propose la levée de l'assemblée à 18h52.